Document generated on 07/12/2025 5:19 a.m.

Téoros
Revue de recherche en tourisme

De *Lower St. Lawrence* à Charlevoix
L'émergence d'un haut lieu de villégiature de la bourgeoisie marchande canadienne

Serge Gagnon and Gilles Ritchot

Volume 17, Number 1, Spring 1998

Le tourisme dans un *Pays à part* : Charlevoix

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1072371ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1072371ar

See table of contents

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)
1923-2705 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Gagnon, S. & Ritchot, G. (1998). De *Lower St. Lawrence* à Charlevoix : l'émergence d'un haut lieu de villégiature de la bourgeoisie marchande canadienne. *Téoros*, *17*(1), 15–22. https://doi.org/10.7202/1072371ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

DE *LOWER ST. LAWRENCE* [1] À CHARLEVOIX

L'ÉMERGENCE D'UN HAUT LIEU DE VILLÉGIATURE DE LA BOURGEOISIE MARCHANDE CANADIENNE

Serge Gagnon, étudiant au doctorat
Département de géographie, Université Laval, CELAT[2]

Avec la collaboration de **Gilles Ritchot**, professeur
Département de géographie, Université Laval, CELAT[2]

«C'est un petit volume qu'il faudrait écrire sur La Malbaie, un petit volume sur papier de soie rose, frais, mêlant l'odeur du varech au parfum de l'héliotrope [...] Rien n'est plus pittoresque, plus rafraîchissant, plus varié, plus gracieux que ce morceau de paradis terrestre égaré sur le flanc des Laurentides. Quelle diversité, quelle fécondité, quels luxueux caprices de la nature !»

Arthur Buies, (1884: 176).

«La région de Charlevoix est au Québec un cas exceptionnel d'une transition sans heurt entre la villégiature d'hier et celle d'aujourd'hui. On y trouve encore les infrastructures traditionnelles d'une station de vacances, avec son hôtel, ses pensions et auberges et ses résidences estivales, et ce, pour le plus grand plaisir du vacancier qui renoue alors tout naturellement avec deux cents ans d'une tradition d'hospitalité, d'un mode de vie né sous le signe du romantisme»

Paul Trépanier, (1988: 5).

Cet article se propose de relativiser l'interprétation classique de la spatialisation, de la structuration et de la transformation géohistorique de la région touristique de Charlevoix. Il s'agit de montrer que l'édification d'une villégiature somptuaire à la fin du XIXe siècle, dans Charlevoix, représente l'aboutissement du processus de structuration de cette région touristique. Des motivations autres que socio-économiques ont contribué à la mise en place de cette région, ainsi qu'à sa valorisation et à sa pérennité jusqu'à aujourd'hui. À la fin du XVIIIe siècle, le milieu naturel québécois est convoité par deux acteurs: l'aristocratie terrienne en déclin et la bourgeoisie marchande en ascension. Une lutte s'engage entre ces rivaux, la partie se jouant sur le terrain de l'appropriation territoriale du Saguenay, l'ouverture à la colonisation aura été la condition de possibilité d'une vaste opération de tourisme en Charlevoix. L'article montre ainsi que l'activité économique du tourisme est venue rentabiliser une occupation ayant présupposé l'appropriation politique d'un espace qui était déjà investi d'une motivation anthropologique profonde.

LA VISION SANITAIRE DE LA CAMPAGNE

Au XIXe siècle, la manifestation du tourisme dans une région déterminée était souvent associée: d'une part, à des transformations culturelles de la société, notamment l'hygiénisme urbain et l'industrialisation; d'autre part, au développement des moyens de transport, tels les bateaux à vapeur et les chemins de fer qui rendaient accessibles des territoires jusqu'alors peu fréquentés.

L'urbanisation galopante, surtout en Angleterre, provoque des conditions d'insalubrité dans les villes et, parallèlement, une idéalisation de la campagne et de ses vertus sanitaires. Les individus veulent se libérer de leurs angoisses et se réfugient dans la «nature». Celle-ci devient l'antidote aux méfaits de la société industrielle (pollution, saleté, pauvreté, etc.). Au Canada, dans la première moitié du XIXe siècle, la population des villes fait face à cette situation. Une arrivée massive d'immigrants irlandais coïncide avec une épidémie de choléra asiatique (1832), qui fait des ravages dans la ville de Québec. Cette conjonction d'événements suscite le départ des bourgeois vers la périphérie. L'attrait de la campagne s'avérant alors irrésistible pour les plus fortunés en quête de lieux paisibles.

> *«Ceux qui ont les moyens quittent aussitôt la capitale devenue insalubre pour gagner la campagne environnante. L'épidémie entraîne à sa suite des changements considérables dans la vie sociale de Québec. Du coup, La Malbaie se métamorphose en un centre d'attraction qui n'est plus réservé aux amis du cercle intime des seigneurs»*
> (Dubé, 1986: 51).

Cette «vision salutaire de la campagne» serait à l'origine de la promotion des destinations touristiques. En effet, au début du XIXe siècle, avec la médicalisation de la société et l'essor des sciences

naturelles, se crée un hygiénisme urbain qui intègre cette quête de la nature dans des projets de réforme sanitaire en ville (aqueducs, égouts, éclairage des rues, etc.). Considérant que la ville engendre la mort, la «porte de sortie» est la campagne, promue comme une «nature» empreinte de salubrité. Le corps médical recommandait fortement les diverses stations balnéaires ou thermales, à cause de leurs vertus intrinsèques de guérison associées à la douceur du climat, aux bienfaits de la végétation et des eaux, etc. Mais, selon l'historien du tourisme Marc Boyer, la fonction sanitaire, ou les bienfaits médicaux des stations touristiques, est secondaire: «C'est la mode, la consécration par les grands, les rois et princes qui fait la réputation des stations, et non la vertu intrinsèque des eaux» (1980: 53).

Donc, l'argument hygiéniste et les vertus sanitaires des stations ont certainement contribué à l'essor des régions touristiques, mais leur consécration et leur pérennité sont-elles fondées essentiellement sur ces facteurs ? Est-ce que le départ des bourgeois de Québec est spontané, contraint, ou les deux à la fois ?

LES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Parallèlement aux spécialistes qui attribuent le tourisme à des transformations culturelles de la société, beaucoup d'experts avancent aussi que le développement rapide de cette pratique est en relation étroite avec les innovations technologiques: l'avènement de la navigation à vapeur sur le Saint-Laurent et l'arrivée du chemin de fer au milieu du XIXe siècle. Dans Charlevoix, l'augmentation de fréquentation est favorisée par le développement des transports maritimes. Véritables agences de voyage avant la lettre, les compagnies de navigation font valoir la région, et les bateaux à vapeur appareillent tous les jeudis pour mener régulièrement les voyageurs de Québec à La Malbaie. C'est autour de 1840 que les premières colonies d'estivants s'amènent de Québec. Cette période d'affluence coïncide avec la fin du régime seigneurial (1854) et le début du monopole commercial exercé par la bourgeoisie marchande anglo-saxonne. Pour la région de La Malbaie s'amorce alors une nouvelle ère de prospérité.

> *«Dès lors, le pays montagneux n'allait plus jamais être le même. La grande activité commerciale créée par ces nouveaux déplacements va finalement auréoler La Malbaie d'une réputation inaltérable. L'affluence des visiteurs grandit au rythme des saisons et chacun veut satisfaire son désir de voir et de connaître le "grand fleuve", en repassant sur les traces déjà anciennes d'un peuple qui s'est laissé apprivoiser par ses rives»*
> (Dubé, 1986: 57).

Les progrès techniques, reliés à la navigation à vapeur et au transport ferroviaire, ont favorisé la diffusion des touristes. Mais il est arrivé que ces performances ont accompagné le développement touristique et l'ont même suivi. France Gagnon signale que: «[...] la navigation à vapeur est venue stimuler considérablement un développement déjà amorcé» (1992: 104). Au milieu du XIXe siècle, la navigation à vapeur a déjà plus de trente années d'existence au Canada. Le premier voyage Montréal-Québec accompli par le vapeur *Accommodation*, appartenant à John Molson, remonte à 1809. Donc, le développement des grandes stations touristiques au Canada n'est pas le propre du progrès technologique au milieu du XIXe siècle. L'avènement de ces nouveaux moyens de transport terrestre et maritime n'a point créé ni précédé la mise en place des régions touristiques.

Peut-on comprendre le processus d'accession à la notoriété touristique de Charlevoix par les seuls événements liés aux besoins de quitter des conditions d'insalubrité urbaine ou par l'avènement de la navigation à vapeur? Certes, ce sont des facteurs qui accompagnent le développement touristique. Mais doit-on réduire le développement de ce secteur d'activité uniquement à l'expression de facteurs socioéconomiques? Comment comprendre que le tourisme soit apparu en certains endroits et non pas dans d'autres? Et pourquoi les villégiateurs bourgeois se sont-ils installés dans Charlevoix et pas ailleurs? Bien sûr, la région serait attractive à cause de la beauté de ses paysages. Mais comment comprendre qu'à l'intérieur même de la région de Charlevoix la pratique touristique, au XIXe siècle, se soit développée exclusivement à Pointe-au-Pic, alors que Baie-Saint-Paul était laissé pour compte? Les paysages y sont pourtant aussi saisissants (Raveneau, 1977: 148; Bureau, 1977: 207).

Partant des conclusions d'un mémoire de maîtrise réalisé en 1996, cet article se propose de relativiser l'interprétation classique de la spatialisation, de la structuration et de la transformation géohistorique de la région touristique de Charlevoix. Il s'agit de montrer que l'édification d'une villégiature somptuaire, à la fin du XIXe siècle, représente l'aboutissement d'un processus de structuration régionale. Des motivations autres que socioéconomiques ont contribué à la mise en place de cette région, ainsi qu'à sa valorisation et à sa pérennité jusqu'à aujourd'hui.

En effet, la manifestation tangible du tourisme est motivée par des significations de nature anthropologique[3] et elle repose par la suite sur une appropriation territoriale de nature politique[4]. Ainsi, le tourisme, comme activité économique, vient rentabiliser une occupation qui valorise une appropriation politique de l'espace géographique. Ce faisant, il convertit plus fondamentalement une visée anthropologique. On reconnaît le parcours de la géographie structurale (Ritchot, 1985, 1991, 1992; Desmarais, 1995; Desmarais et Ritchot, 1997)[5]. Ce cadre théorique et méthodologique coordonne les prémisses de l'épistémologie morphodynamique[6], de la sémiotique[7] et de la théorie de la forme urbaine (T.F.U.)[8], ainsi que le patrimoine empirique et systémique qu'offre la géographie historique (Courville *et al.*, 1995). Ces approches permettent de développer l'hypothèse relativement à la mise en place de la structuration spatiale du tourisme en Charlevoix et d'en reconstituer la dynamique des formes et des forces à l'échelle régionale.

La reconnaissance de Charlevoix comme destination touristique de premier choix aux XIXe et XXe siècles n'a été rendue possible qu'après une âpre lutte géopolitique. À la fin du XVIIIe siècle, le milieu naturel québécois est convoité par deux acteurs: l'aristocratie terrienne en déclin et la bourgeoisie marchande en ascension. Une lutte s'engage entre ces rivaux, la partie se jouant sur le terrain de l'appropriation territoriale du Saguenay, l'ouverture à la colonisation par les acteurs bourgeois a été la condition de possibilité d'une vaste opération de tourisme en Charlevoix. L'émergence de

l'activité touristique dans la vallée du Saint-Laurent était liée à la possibilité de la mise en valeur de Charlevoix. Cette valorisation était bloquée, jusqu'au milieu du XIXe siècle, par une appropriation de type seigneurial.

Dans ce contexte, la nature a été investie de valeurs imparties au courant «romantique»[9]. L'espace charlevoisien a acquis, en fonction de cette conversion, ses premières lettres de noblesse qu'elle conserverait d'ailleurs encore aujourd'hui (S. Gagnon, 1996: 139-141). Au XIXe siècle, l'espace touristique québécois était polarisé par le développement de grandes villes, lesquelles ont transposé les valeurs du libéralisme économique de la bourgeoisie industrielle (travail, production, épargne) dans l'aménagement des grands fronts de villégiature (Dubé, 1983, 1985, 1986). Ce tourisme de distinction magnifiait la «nature» (jardins et villas) et communiquait avec panache les valeurs identitaires nationales canadiennes (Gagnon-Pratte, 1980, 1988; Dubé, 1995). L'activité économique du tourisme est donc venue rentabiliser une occupation ayant présupposé l'appropriation politique d'un espace qui était déjà investi d'une motivation anthropologique profonde.

En reconduisant le système seigneurial en 1774, le droit colonial a entraîné une conséquence qui ne cessera de marquer l'enclave laurentienne. Le nouvel ordre constitutionnel épargnait les titulaires français mais seulement là où les seigneuries étaient en exploitation. Les fiefs qui n'étaient pas vraiment exploités ou les domaines plus ou moins négligés étaient attribués à des seigneurs anglophones. Des fiefs anglophones ont vu le jour avant même que la cession soit confirmée. Les bénéficiaires étaient pour la plupart des militaires hauts-gradés qui avaient servi dans les bataillons de l'armée anglaise au moment de la conquête. Au cours des décennies qui suivront, des aristocrates anglophones, militaires pour une bonne part, vont occuper des seigneuries.

LA NAISSANCE DES FRONTS DE VILLÉGIATURE: LA SEIGNEURIE DE LA MALBAIE

La seigneurie de La Malbaie constituait, depuis 1724 (trente-cinq ans avant la Conquête), le centre d'approvisionnement des postes de traite du «domaine du Roy» (Gauthier, 1989: 49; Des Gagniers 1994: 148). Cette seigneurie faisait partie intégrante du domaine foncier de la couronne «interdit à la colonisation». En 1750, le père jésuite Claude-Godefroy Coquart, qualifiait la ferme de La Malbaie comme étant «l'une des plus belles de tout le Canada» (Gauthier, 1989: 49). Au sujet de la concession des seigneuries et des valeurs aristocratiques, Fernand Ouellet écrit:

> *«Si les valeurs aristocratiques conservent après 1760 toute leur capacité de rayonnement, c'est que la noblesse s'est trouvée appuyée et renforcée par la présence d'une aristocratie anglophone. En effet, parmi ceux qui achètent des seigneuries au lendemain de la Conquête, les militaires et les aristocrates anglophones occupent le premier rang et de loin»* (1978: 211).

Dès le début du Régime britannique, la seigneurie de La Malbaie est divisée et concédée à deux militaires écossais (figure-Seigneuries). Au sujet du changement découlant de la Conquête, Marc-André Bluteau et Serge Gauthier spécifient:

> *«La vie dans la région de Baie-Saint-Paul n'a pas véritablement changé. Il en va tout autrement pour celle de La Malbaie qui, partagée en deux en 1762 [...] entre les nouveaux seigneurs écossais Nairne et Fraser, accueille de plus en plus de familles anglophones sur son territoire»* (1987: 5).

Philippe Dubé fait cette remarque à propos du nouveau dynamisme insufflé à cette région par la Conquête:

> *«[...] la seigneurie de la Malbaye, qui a connu une croissance lente à ses début, se trouve tout à coup favorisée par la conjoncture d'après-guerre qui amènera l'implantation de nouveaux seigneurs, venus ceux-là d'Écosse»* (1986: 23).

À l'est de la rivière Malbaie se trouve la seigneurie de Mount-Murray, propriété de Malcom Fraser et, à l'ouest de cette même rivière, la seigneurie de Murray Bay, propriété de John Nairne. Les deux officiers écossais du 78th Fraser Highlanders obtiennent ces terres du général Murray: «les paysages [...] ne sont pas sans évoquer ceux de leur Écosse lointaine» (Des Gagniers, 1994: 165). Très tôt, la force d'attraction des paysages de la région avait produit son effet auprès des nouveaux arrivants. Le dernier tiers du XVIIIe siècle amène son cortège de visiteurs (hauts fonctionnaires, gouverneurs, militaires). Le courant romantique déferle sur Murray Bay. Issus de l'aristocratie britannique, un groupe restreint de visiteurs décrivent le paysage comme étant d'une beauté et d'une attirance sans pareilles. Ce sont ces premiers élans de sympathie qui attiseront le désir, chez les nouveaux acteurs bourgeois, de fréquenter ce coin de pays.

Voilà pour l'aristocratie britannique. Qu'en était-il de la noblesse canadienne-française qui éprouvait le même engouement pour la nature ? Cette noblesse s'est installée sur la rive sud, à Kamouraska.

LE FRONT DE VILLÉGIATURE DE KAMOURASKA

Kamouraska fut le premier centre de villégiature au Canada où les membres de l'élite aristocratique se rencontraient. Joseph Bouchette, lors de sa tournée d'inspection en 1813, l'identifie déjà comme tel (Paradis, 1948: 168). Jean-Pierre Saint-Amour note, à l'égard de la clientèle qui fréquente la station de Kamouraska: «Ce fut d'abord à Kamouraska où se rencontrèrent les familles aisées canadiennes-françaises du début du dix-neuvième siècle. Il semble que ce fut un des seuls centres fréquentés par les francophones [avant 1850]» (1979: 19). Roger Brière écrit à ce sujet:

> *«Le premier séjour d'été auquel se donnèrent rendez-vous les familles canadiennes-françaises jouissant de quelque fortune, fut Kamouraska. Ce village est le seul rendez-vous estival dont nous ayons trouvé mention avant l'âge des bateaux à vapeur et du chemin de fer»* (1967: 86-87; 1967a: 17).

Un peu plus loin, l'auteur ajoute:

> *«Nulle part cependant, les villégiateurs n'étaient en nombre suffisant pour qu'on pût parler de station de villégiature au sens actuel. Kamouraska semble avoir été la*

L'APPROPRIATION BOURGEOISE DU CORRIDOR DU SAGUENAY

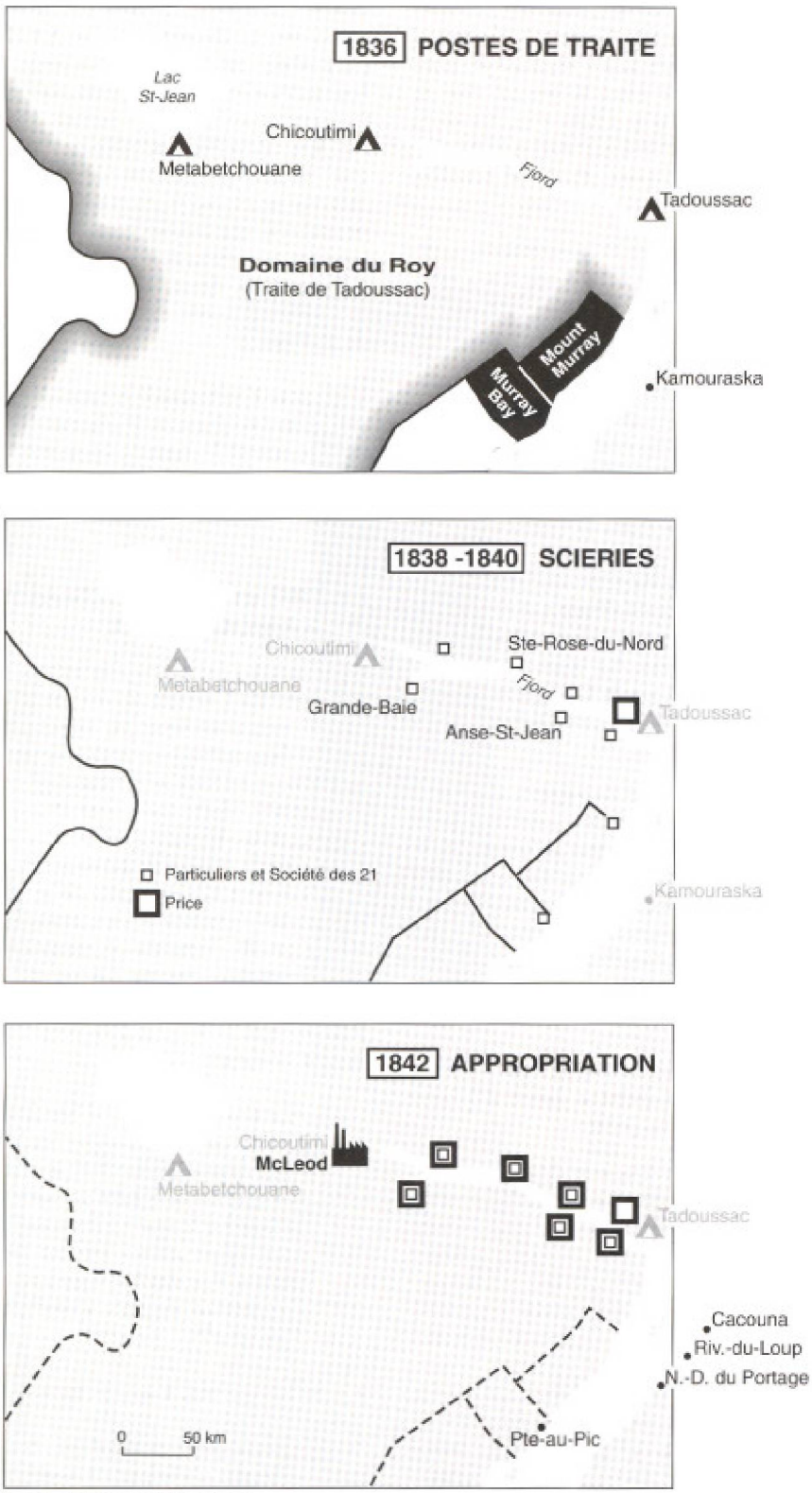

Source. S. Gagnon 1996 : chap. 3.

seule exception, dès les premières années du siècle. Ce village fut en effet le premier du Québec à recevoir des citadins en vacances. Sa célébrité datait de l'époque des seigneurs Taché et des fêtes resplendissantes qu'il y donnait [...] On s'y rendait de Montréal et de Québec bien avant que des places d'eau comme Pointe-au-Pic et Cacouna ne fussent connues. Arthur Buies a pu dire que "les autres endroits ne comptaient pas" et que le manoir des seigneurs Taché "avait reçu pendant un quart de siècle tout ce que le pays renfermait d'hommes éminents dans la vie publique ou distingués par la naissance et la position". Pour James Lemoine, "before the area of steamers, in fact even as late as 1850, Kamouraska was the Brighton of Lower Canada"» (1967: 88; 1967a: 22-23).

Pascal Taché a siégé pendant deux ans à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (1798-1800). Dès le début du XIXe siècle, il se dévouait à sa seigneurie où il accueillait l'élite aristocratique canadienne-française de l'époque. L'élite se réunissait pour discuter de politique et de stratégie. Elle sentait venir le vent de la bourgeoisie et devait trouver de nouveaux défis pour mobiliser la population canadienne-française. D'où le projet de colonisation du Saguenay.

Contrôlé, tout comme Murray Bay, par les acteurs de l'aristocratie, le front de villégiature de Kamouraska semble avoir été l'endroit où l'on a planifié l'appropriation du Saguenay. Le seigneur Pascal Taché fut l'un des initiateurs des pressions pour ouvrir le Saguenay à la colonisation. Il a œuvré de nombreuses années sur les terres du «domaine du Roy» avant de s'établir définitivement dans sa seigneurie (Larocque, 1993: 61). Le seigneur de Kamouraska était fidèle à la Couronne britannique et aux principes du système seigneurial. Comme nous allons le voir, l'aristocratie aurait fait la promotion d'une colonisation agricole dans le but de reconduire à distance le système seigneurial et ses prescriptions hors de la vallée du Saint-Laurent.

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, Kamouraska était donc le rendez-vous estival du gratin de la société canadienne-française de l'époque. Murray Bay,

sur la rive nord, jouait le même rôle pour l'élite britannique. Les salons de Kamouraska ont certainement dû entendre parler de l'exploration du Saguenay. C'était la première tentative de l'aristocratie pour prendre le contrôle de la mobilité des Canadiens-français. L'enjeu de cette dynamique géopolitique visait ultimement le contrôle de la vallée du Saint-Laurent. La lutte pour le contrôle du territoire va débuter. Elle va confronter deux acteurs: l'aristocratie terrienne installée dans la vallée laurentienne et la bourgeoisie marchande des villes.

L'APPROPRIATION TERRITORIALE DU SAGUENAY

L'appropriation bourgeoise débuta dans la région du Saguenay, depuis le fond de la baie des Ha ! Ha ! jusqu'à la décharge du lac Saint-Jean, en passant par le portage de Kénogami, les postes de traite de Tadoussac, Chicoutimi et Metabetchouane (Pointe-Bleue). Cette région se trouvait tout entière incluse dans le domaine de traite de Tadoussac, le «domaine du Roy» (figure - Saguenay).

L'aristocratie avait déjà prévu affecter cette région à une occupation agricole. Le seigneur de Kamouraska voulut qu'une enclave seigneuriale dédoublât, en plein bouclier, la région organisatrice des basses terres laurentiennes. Le projet fut bloqué par le gouverneur en 1829 (G. Gagnon, 1988: 69). De son côté, la bourgeoisie marchande avait essayé de s'emparer des seigneuries laurentiennes. Les seigneurs ecclésiastiques et francophones, qui représentaient la moitié de l'aristocratie terrienne en 1790, s'accrochèrent à leurs fiefs et en investirent les rentes dans la formation d'une petite bourgeoisie provinciale. En résumé, l'aristocratie et la bourgeoisie étaient frustrées toutes les deux, la première en dehors des seigneuries du Saint-Laurent et la seconde à l'intérieur. Une lutte s'engagea entre ces classes, dont l'enjeu était l'appropriation de l'«élément territorial».

L'aristocratie ayant échoué avec son plan de colonisation agricole du Saguenay, la bourgeoisie marchande pouvait rappliquer. Cet acteur voulait concevoir à sa manière un établissement neuf, sauf qu'il s'agirait d'un front pionnier agro-forestier éventuellement soumis à la tenure soccagère (propriété privée). En marge de représentations auprès du gouvernement impérial accompagnées de pétitions, de commissions d'enquête et d'une reconnaissance des lieux, une occupation «illégale» de l'anse des Ha ! Ha ! était accomplie en 1836. Les notables de Kamouraska, les aristocrates anglophones de La Malbaie et la compagnie de la Baie d'Hudson contrôlaient toujours la situation. Mais une brèche avait été pratiquée dans la réserve foncière de la Couronne. D'après Serge Courville et Normand Séguin (1996), il faudra près d'un siècle pour que le «squattering» disparaisse complètement du canton de Laterrière au sud de Chicoutimi.

À l'approche des troubles de 1837, la métropole britannique veut calmer les esprits. Elle voit d'un bon œil que des particuliers canadiens-français puissent participer aux activités économiques. Elle continue d'appuyer la compagnie de la Baie d'Hudson dans le but d'empêcher les grands marchands de coloniser le Saguenay. Mais les deux acteurs — le gouvernement de Londres et la compagnie royale — s'entendent pour que des entrepreneurs francophones aient la permission d'exploiter la forêt dans le domaine de Tadoussac (Lapointe *et al.*, 1981). Deux entrepreneurs canadiens-français de La Malbaie sautent sur l'occasion. Ils sont de mèche avec l'homme d'affaires William Price (Lalancette, 1987: 9). Une «partie d'échecs» va se dérouler dans le corridor du Saguenay, que fréquentait le seigneur de Kamouraska avant que William Price y avance ses «cavaliers».

Les entrepreneurs canadiens-français de La Malbaie ne devaient pas commercer avec les Amérindiens ni autoriser l'agriculture, en même temps qu'ils devaient fournir une caution à la compagnie de la Baie d'Hudson en plus de s'incorporer. Cette dernière obligation donnait lieu, en 1837, à la fondation de la *Société des Vingt-et-un*. Son principal actionnaire, Alexis Tremblay-Picoté, était un agent de la compagnie de William Price. Des scieries ont été implantées de proche en proche, depuis les confins des fiefs de La Malbaie jusqu'à la baie des Ha ! Ha ! Avec trois postes peuplés d'Amérindiens et de missionnaires, ces usines vont attirer quelques travailleurs en principe tenus de ne pas se prévaloir des défrichements pour ajouter l'agriculture à l'activité forestière.

Solidement implanté au Saguenay et prêt à recevoir les colons, William Price attend son heure de gloire. Le 2 octobre 1842, au moment du renouvellement du bail d'affermage du «domaine du Roy» à la compagnie de la Baie d'Hudson, le gouvernement central de Londres cède devant la nouvelle situation engendrée par ces mouvements illégaux d'appropriation territoriale (Dechêne, 1977: 706). Les autorités lèvent l'interdit d'établissement permanent sur le territoire du «domaine du Roy», supprimant ainsi la réserve foncière de la couronne (Lalancette, 1987: 11). Désormais, les jours de l'aristocratie terrienne et du régime seigneurial sont comptés.

À l'invitation des dirigeants de la *Société des Vingt-et-un*, les colons quittent les seigneuries de Charlevoix (Mount-Murray, Murray Bay, Éboulements, Gouffre et Beaupré) et affluent sur les nouvelles terres exemptes de tenure seigneuriale. Gérard Bouchard caractérise ainsi l'importance du phénomène:

> *«L'ampleur du mouvement d'immigration originant de toutes les parties de Charlevoix, les motifs qui ont poussé les familles à quitter, les conditions dans lesquelles elles l'ont fait et les témoignages indirects qui en sont restés font plutôt croire à un mouvement presque généralisé [...]»* (1989: 395).

La *Société des Vingt-et-un* avait dû emprunter pour lancer ses chantiers à proximité de La Malbaie, le long du fjord (Anse Saint-Jean, Sainte-Rose-du-Nord, etc.) et dans le fond du havre naturel en eau profonde de la baie des Ha ! Ha ! (Port-Alfred, aujourd'hui la localité de La Baie). Comme elle avait placé en point de mire un plein contrôle de la situation, elle n'hésitait pas à recourir au crédit, au point qu'elle fut incapable de rembourser ses emprunts. En 1843, le créancier en sous-main, nul autre que William Price, utilise le «rachat» —une saisie à vrai dire— pour récupérer les équipements et, indirectement, prendre pied dans le corridor du Saguenay (G. Gagnon, 1988: 74; Lalancette, 1987: 10). De cette façon, il acquiert les équipements manufacturiers de McLoed à Chicoutimi.

À travers la personne de William Price, c'était la future bourgeoisie marchande qui, forte d'une trajectoire[10] attractive

ayant manipulé le nomade[11] canadien-français, s'appropriait le Saguenay aux dépens de l'aristocratie: d'abord la compagnie royale de la Baie d'Hudson; ensuite les seigneurs anglophones de La Malbaie; enfin les notables de Kamouraska. Selon Louise Dechêne, la manœuvre permit le contrôle des positions de l'ensemble de l'Est du Québec.

> *«À lui seul, l'éparpillement du capital et du travail semble indiquer que toute cette entreprise a été, non seulement encouragée, mais créée par Price pour lui permettre de s'installer sur les terres de la Couronne. Le gouvernement et la compagnie de la Baie d'Hudson céderont devant un fait de peuplement, mais auraient-ils aussi facilement laissé un marchand monopoliser une si vaste région ?» (1977: 706).*

Il est intéressant de constater que «le North America, un bateau à vapeur [de la compagnie "Richelieu & Ontario"], aurait été le premier navire à se rendre à Chicoutimi en 1842. Pour cette première expérience, trois cents personnes avaient fait des réservations» (Simard, 1987: 282). Le tourisme a atteint le Saguenay avant la vague massive de colonisation intérieure !

LA CHUTE D'UN POUVOIR ET L'INVESTISSEMENT DU TERRITOIRE CHARLEVOISIEN

La perspicacité de William Price semble avoir plané au-dessus du moindre doute. Ce marchand comprit que les troubles de 1837 racontaient autre chose qu'un affrontement interethnique, à savoir un rapport de forces politiques. Au lieu de mobiliser des sédentaires anglophones contre l'aristocrate francophone dans la vallée de la survivance, le joueur d'échecs attaqua l'aristocrate anglophone dans ses terres de la couronne en mobilisant les nomades francophones de Charlevoix. La victoire de William Price sur le Saguenay consacre le pouvoir de la bourgeoisie marchande dans la vallée du Saint-Laurent.

> *«À Québec et à Montréal, une nouvelle bourgeoisie vient se greffer à la classe dirigeante de militaires et administrateurs britanniques du gouvernement colonial. Quelques Canadiens parviennent ainsi à se hisser aux rangs les plus élevés de la hiérarchie sociale»* (Dubé, 1986: 145).

Le gouvernement décrète, en 1854, l'abolition du régime seigneurial et sanctionne ainsi la mainmise du capitalisme marchand sur l'élite foncière aussi bien anglophone que francophone (Courville *et al.*, 1988: 8). Nous pouvons déjà appeler par leur nom quelques représentants d'une bourgeoisie marchande qui était encore largement américaine et britannique. William Price, le plus influent des «Lumber Lords», disposait d'un «empire» en 1850. Dans la foulée des magnats de Montréal — des McGill, McTavish, Molson et d'autres — il compta parmi les premiers bourgeois canadiens.

Désormais, la bourgeoisie peut librement investir les places naguère détenues par les seigneurs et mettre en valeur la vallée du Saint-Laurent. Une bourgeoisie spécifiquement pancanadienne pouvait enfin contrôler certaines positions-symboles: la proue du cap aux Diamants, la rue Saint-Jacques et les glacis du mont Royal, Notre-Dame-du-Portage et Cacouna *versus* Kamouraska.

Un des sites privilégiés par la nouvelle bourgeoisie sera Charlevoix, ce bastion de la défunte *Société des Vingt-et-un*. Le front de villégiature sera développé par le grand capital à compter de 1853, avec la construction par le gouvernement d'un quai à Pointe-au-Pic. L'activité commerciale sur le Saint-Laurent, concentrée entre les mains du grand capital, attire une élite entreprenante et désireuse de mettre en valeur ces régions jusqu'alors difficiles d'accès en raison de l'emprise de la tenure seigneuriale. Dès lors, nous comprenons que la bourgeoisie se devait d'affirmer cette victoire à travers un processus de rentabilisation et d'occupation du territoire approprié. Ce fleuron de la villégiature de luxe sera financé par le grand capital et monumentalisé par une édification somptuaire de grande renommée: des villas sur le boulevard des Falaises et des hôtels, dont le Manoir Richelieu.

CHARLEVOIX: UNE CHASSE GARDÉE

La mise en scène particulière du centre de villégiature de Pointe-au-Pic et l'effort d'appropriation territoriale déployé par la bourgeoisie pour acquérir cet espace suggèrent que celui-ci aurait été volontairement isolé, à la différence des autres stations touristiques à la mode au XIXe siècle (Cacouna, Métis-sur-Mer, etc.). Pourquoi le seul moyen de transport pour atteindre Charlevoix à cette époque, et ce jusqu'en 1919, est-il le bateau à vapeur ? Les autres stations étaient pourtant accessibles par train ou par route. L'isolement tardif de Charlevoix fait problème. Le non-accès à Charlevoix, ni par route ni par chemin de fer, n'a pas traduit la contrainte d'un obstacle naturel mais l'administration d'un «interdit» (Des Gagniers, 1994: 357; Vézina, 1977: 307).

L'isolement de Charlevoix ne peut pas être imputé aux seules contraintes topographiques. Comment expliquerait-on alors le fait qu'à la même époque le train traverse le Canada d'un océan à l'autre en passant à travers les Rocheuses ? Plus près de Québec, comment expliquerait-on le fait qu'une ligne de chemin de fer atteint Roberval autour de 1880, traversant à cette fin trois cents kilomètres de forêts et de marécages dans le massif laurentien, alors que Pointe-au-Pic n'est qu'à cent cinquante kilomètres à l'est de Québec ?

Une étude exhaustive menée par France Gagnon, sur l'évolution des circuits touristiques au XIXe siècle en relation avec les moyens de transport, soulève des interrogations quant à la desserte ferroviaire des stations touristiques et à la possibilité d'isolement de celles qui étaient situées en aval de Québec (1992: 121-127). Son analyse montre que l'implantation progressive du chemin de fer, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, a couvert, au tournant du même siècle, la presque totalité de l'écoumène du territoire bas-canadien, à l'exception des régions de Charlevoix et du Bas-Saguenay. Ces dernières ne sont accessibles que par bateau tout au long de cette période. Dans cette optique, aurait-on volontairement isolé Charlevoix dans le but de constituer un domaine réservé à un nouvel acteur dominant: la bourgeoisie ?

Il appert que, dans le but de consacrer ostensiblement la région de Charlevoix à la nouvelle élite bourgeoise, celle-ci l'a constituée en une réserve. Elle a maintenu l'isolement des lieux en bloquant leur accès. Afin de valoriser sa position d'évasion, la grande bourgeoisie aurait contrôlé la position des autres villégiateurs. D'une

part, ceux-ci étaient dirigés vers d'autres stations touristiques (Cacouna, Métis-sur-Mer, Kamouraska, etc.) desservies par le chemin de fer ou par la route. D'autre part, ils devaient se soumettre à des conditions d'accès particulières pour se rendre à Pointe-au-Pic. Ces conditions seraient représentées par les «bateaux blancs».

L'accès au centre de villégiature de Charlevoix s'est effectué, jusqu'en 1919, essentiellement par bateaux à vapeur. Comme il a été spécifié précédemment, c'est la mise en place du quai par les autorités impériales, en 1853, qui permet d'établir un service régulier de vapeurs entre Québec et Pointe-au-Pic pendant la saison estivale. Les compagnies de navigation, particulièrement la «Richelieu & Ontario», façonneront «le développement de la villégiature dans Charlevoix» et vont faire valoir la région en en magnifiant l'accès. En effet, cet accès est comme ritualisé, en fonction d'un franchissement de limites entre les points de départ et d'arrivée. D'un monde posé (Québec), on accéderait à un monde inversé (Pointe-au-Pic), via le trajet maritime entre ces deux points. Les voyageurs expérimentaient ainsi un «dépaysement», une «transformation».

Les «bateaux blancs» représentaient sûrement plus qu'un simple moyen de transport. Ces vapeurs étaient «de véritables palais flottants qui assurent à la fois vitesse, luxe et confort fastueux» (Dubé, 1986: 77). Par leurs apparats, ces navires étaient le véhicule d'une transformation que devaient vivre les villégiateurs pour se conjoindre avec un nouveau monde, un espace diamétralement opposé à celui qu'ils venaient de quitter.

> *«Parallèlement, la période des vacances nécessite aussi un changement de lieu, un dépaysement, ce qui crée alors un mouvement inhabituel de la ville à la campagne. Le déplacement de ces citadins vers les contrées éloignées des pavés et du brouhaha des foules donne naissance à un nouveau mode de vie: la villégiature»* (Dubé, 1986: 103).

Le tourisme de «distinction» va perdurer jusqu'aux années 1960. Les derniers «bateaux blancs» circulent en 1965. Malgré le désinvestissement subi dans la région au cours des années 1970, le tourisme installé pendant les années 1980 veut recréer l'atmosphère d'antan, notamment avec l'instauration d'une aubergerie de luxe, le recyclage du Manoir Richelieu et l'ouverture du casino. Désormais cependant, c'est la nouvelle classe d'affaires québécoise qui contrôle la position. Convoquée par l'État —le premier sommet socioéconomique s'est tenu au manoir Richelieu en 1977 —, cette nouvelle classe d'affaires transpose les valeurs du néolibéralisme (formation, développement durable, assainissement des finances) dans l'aménagement de nouveaux fronts de villégiature. Ce tourisme «durable» magnifie la «nature» — les baleines — ainsi que la «culture» — les galeries d'arts...

Toutes activités touristiques étant similaires en surface, Charlevoix est un cas exemplaire du fait que sa position repose sur une appropriation spatiale particulière qui lui confère une signification politico-culturelle et anthropologique précise. Étant donné la manière dont la bourgeoisie marchande au XIXe siècle et la nouvelle classe d'affaires au XXe siècle se sont approprié ce lieu élu, la position de Charlevoix a acquis un caractère politico-culturel et anthropologique singulier.

Un comité de lecture a lu et accepté ce texte

NOTES

1 Dans les guides touristiques au XIXe siècle, la région de Charlevoix fait partie d'un grand ensemble touristique que l'on dénomme «Lower St.Laurence». Ce domaine incluait aussi le Bas-Saguenay, la Côte-du-Sud et le Bas-Saint-Laurent.

2 Centre d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord.

3 Employé comme adjectif et ne renvoyant pas à la science humaine qu'est l'anthropologie, l'anthropologique qualifie un sens, le sens de la vie, des destins individuels et collectifs. Ces représentations s'actualisent en espace sous l'effet de l'appropriation. En général, les expressions «sens anthropologique» ou «valeur anthropologique» s'emploient au singulier, à la différence des expressions «représentations symboliques» ou «représentations (valeurs) culturelles», qui sont synonymes à toutes fins pratiques et qui s'emploient au pluriel. Les définitions géographiques structurales, dans ce texte, sont empruntées à des «Notes et document de cours» du Département de Géographie de l'Université Laval (GGR-15195).

4 Le politique concerne le contrôle de la mobilité par l'appropriation. Par ailleurs, le contrôle de la mobilité se traduit en trajectoires qui engendrent des domaines dont la valorisation par la rente stimule une édification ultérieurement ciblée par la rentabilisation productive (*cf.* Ritchot et Mercier : 1992).

5 La théorie géographique structurale permet de ramener la diversité des formes d'établissement à leur unité d'organisation sousjacente (*cf.* Desmarais, 1995 : 37-42).

6 La «théorie morphodynamique», élaborée par René Thom et développée par Jean Petitot, permet de concevoir, à l'aide d'outils mathématiques, la genèse des structures morphologiques (*idem* : 34-37). La morphologie est l'étude des formes, des structures. On entend généralement par structure : «un tout formé de phénomènes solidaires tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux» (Lalande, *Vocabulaire de la philosophie*, 1972 : 1031). L'étude de la genèse des formes cherche à savoir pourquoi et comment les structures émergent et se développent.

7 La «théorie sémiotique» d'Algirdas Julien Greimas permet de spatialiser des contenus provenant de «valeurs profondes» véhiculées par les sociétés à travers un processus génératif de la signification (*cf.* Desmarais, 1995: 42-46 et 82-91).

8 La théorie géographique structurale de la forme urbaine élaborée à partir de 1976 par Gilles Ritchot et systématisée par Gaëtan Desmarais dans un chapitre de son ouvrage sur la *Morphogenèse de Paris* (1995 : 49-103), spécifie que «l'espace géographique est organisé par une structure morphologique permettant de faire tenir ensemble la diversité des phénomènes. Ainsi approché, l'établissement des individus et des sociétés à la surface de la terre est organisé par une «forme», une «structure de positions» abstraites qui médiatise la transformation des espaces naturels en espaces culturels» (Desmarais et Ritchot : 1997: 44).

9 Le romantisme est un mouvement de sensibilité et d'idées, dont les premières manifestations se font sentir à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle. Il touche une multitude de domaines : histoire, politique, réforme sociale, philosophie, littérature, musique, arts, etc. Il véhicule une nouvelle perception de la nature, en rupture avec celle du «classicisme» du XVIIIe siècle. Au XIXe siècle, les paysages naturels sont fortement «attractifs». Les individus cherchent une signification existentielle à travers la contemplation de la «nature». Ce serait cette visée à la fois d'investissement de valeurs dans la nature et de lecture du paysage qui semble être la raison profonde de l'émergence des fronts de villégiature dans

Charlevoix (*cf.* Gagnon-Pratte, 1980, 1988 ; Dubé, 1983, 1985, 1986, 1995).

10 Ligne tracée par le déplacement du sujet allant d'une position à une autre (Notes du cours GGR-15195). La trajectoire n'a de sens que si la position-source et la position-but sont qualitativement différentes. Le sujet va «librement» de l'une à l'autre en franchissant une discontinuité qui «en vaut la peine», vu que c'est «différent» de l'autre côté. La phase de mobilité représentée par une trajectoire se définit selon des attributs de régulation et de directionnalité. À cet égard, Desmarais et Ritchot spécifie que «Si un acteur contrôle son mouvement en direction d'une positions, sa trajectoire est «endorégulée». Si, à l'inverse, il se dirige vers une position sous la contrainte d'un autre acteur, sa trajectoire est «exorégulée». En croisant les modalités d'endorégulation et d'exorégulation avec les directions (polarisante et diffusante) qui qualifient également les trajectoires, on peut dégager quatre classes de mobilité conduisant à autant de positions distinctes (trajectoires de rassemblement endorégulé focalisant; de dispersion exorégulée diffusante; de concentration exorégulée focalisante; d'évasion endorégulée diffusante) (1997: 44).

11 Traditionnellement, le nomadisme est un genre de vie marginal contraignant des acteurs démunis à de continuels déplacements pour grappiller les ressources indispensables à leur subsistance. La géographie humaine structurale a très tôt insisté sur le fait qu'il existe aussi un nomadisme endorégulé urbain. Le nomadisme urbain est qualifié de «sélectif», à la différence du nomadisme effectivement marginal et qualifié pour sa part de «résiduel». Le lecteur intéressé à approfondir davantage la théorie géographique structurale, ici appliquée à l'étude du tourisme en Charlevoix, pourra consulter Ritchot et Mercier, 1992 ; Desmarais, 1995; Desmarais et Ritchot, 1997.

BIBLIOGRAPHIE

Bluteau, Marc-André et Serge Gauthier (1987), «Quatre siècles et demi d'histoire au pays de Charlevoix», *Cap-aux-Diamants*, vol 3, no 3, p. 3-7.

Bouchard, Gérard et Lise Bergeron (1989), «Aux origines d'une population régionale: mythes et réalités démographiques et sociales», *Revue d'histoire de l'amérique française*, vol 42, no 3, p. 389-409.

Boyer, Marc (1980), «Évolution sociologique du tourisme: continuité du tourisme rare et rupture contemporaine», *Loisir & Société*, vol 3, no 1, p. 49-82.

Brière, Roger (1967), «Les grands traits de l'évolution du tourisme au Québec», *Bulletin de l'association des géographes de l'Amérique française*, no 11, p. 83-95.

_____ (1967a), «Géographie du tourisme au Québec», thèse de doctorat, département de géographie, Université de Montréal.

Bureau, Luc (1977), «Des paysages, des idées et des hommes: le projet collectif de Charlevoix», *Cahiers de géographie de Québec*, vol 21, no 53-54, p. 187-220.

Buies, Arthur (1884), *Chronique canadienne, humeurs et caprices*, Imprimerie de C. Darveau, Québec.

Courville, Serge *et al.* (1988), *Seigneuries et fiefs du Québec: nomenclature et cartographie*, (coll. Dossiers toponymiques, no18), Québec, CELAT.

Courville, Serge *et al.* (1995), *Le pays laurentien au XIXe siècle: les morphologies de base—Atlas historique du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Courville, Serge et Normand Séguin (1996), *Le coût du sol: deux études de géographie historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Dechêne, Louise (1968), «Les entreprises de William Price: 1810-1850», *Histoire sociale—Social History*, no 1, p. 16-52.

_____ (1977), «William Price», *in Dictionaire biographique du Canada*, Volume IX de 1861 à 1870, Toronto et Québec, University of Toronto Press et Les Presses de l'Université Laval, p. 704-708.

Des Gagniers, Jean (1994), *Charlevoix, pays enchanté*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Desmarais, Gaëtan (1995), *La morphogenèse de Paris, des origines à la révolution*, Paris\Québec, L'Harmattan\CELAT.

Desmarais, Gaëtan et Gilles Ritchot (1997), «La dimension morphodynamique des grands établissements humains : l'exemple de Montréal», *Visio*, vol 2, no 2, p.43-57.

Dubé, Philippe (1983), «Faire l'histoire du pays visité : Charlevoix», *Loisir et Société*, vol 6, no 1, p. 211-228.

_____ (1985), «Charlevoix : nos châteaux de la Loire», *Continuité*, p.34-35.

_____ (1986), *Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix. L'histoire d'un pays visité*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

_____ (1995), «La villégiature dans Charlevoix: une tradition séculaire, un patrimoine encore vivant», *Téoros*, vol 14, no 2, p. 4-7.

Gagnon, France (1992), «Du cheval au rail: l'évolution des circuits touristiques québécois au XIXe siècle», *In Le pays laurentien au XIXe siècle, Cahier 1*, Université Laval, Université du Québec à Montréal, Université du Québec à Trois-Rivières, p. 101-133.

Gagnon, Gaston (1988), *Un pays neuf: Le Saguenay-Lac-Saint-Jean en évolution*, Alma, Les Éditions du Royaume.

Gagnon, Serge (1996), «L'émergence du tourisme au XIXe siècle : l'exemple de Charlevoix, une analyse morphologique, dynamique et sémiotique», mémoire de maîtrise, département de géographie, Université Laval.

Gagnon-Pratte, France (1980), *L'architecture de la nature à Québec au dix-neuvième siècle : les villas*.

Gagnon-Pratte, France et Philippe Dubé (1988), «La villa : ou l'art de vivre en harmonie avec la nature», *Continuité*, no 40, p. 22-25.

Gauthier, Serge (1989), «La Malbaie», *Continuité*, no 44, p. 48-55.

Lalancette, Mario (1987), «Alexis Tremblay Picoté (1787-1859)», *Revue Charlevoix*, Société d'histoire de Charlevoix, vol 2, no 1, p. 9-12.

Lapointe, Adam, Paul Prévost et Jean-Paul Simard (1981), *Économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur.

Larocque, Paul (1993), *Parcours historique dans la région touristique du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, GRIDEQ.

Ouellet, Fernand (1978), «Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent», *in Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel*, Cahiers du centre de recherche en civilisation canadienne-française, no 14, Ottawa, Édition de l'Université d'Ottawa, p 183-213.

Paradis, Alexandre (1948), *Kamouraska (1674-1948)*, Québec.

Raveneau, Jean (1977), «Analyse morphologique, classification et protection des paysages: le cas de Charlevoix», *Cahiers de géographie de Québec*, vol 21, no 53-54, p. 135-186.

Ritchot, Gilles et Claude Feltz (1985), *Forme urbaine et pratique sociale*, (coll. Science et Théorie), Montréal, éd. Le Préambule.

Ritchot, Gilles (1991), *Études de géographie structurale*, (coll. Cahiers spéciaux, no 15), Québec, Centre de recherche en aménagement et développement.

Ritchot, Gilles et Guy Mercier (1992), «Numéro spécial; La géographie humaine structurale», *Cahiers de géographie du Québec*, Québec, Université Laval, vol 36, no 98, p. 167-336.

Saint-Amour, Jean-Pierre (1979), *La villégiature au Québec, problématique de l'aménagement du territoire*, Hull, Édition Asticou.

Simard, Léo (1987), *La petite histoire de Charlevoix*, Club Lions de Clermont-La Malbaie-Pointe-au-Pic Inc.

Trépanier, Paul (1988), «Un héritage romantique», *Continuité*, no 40, p. 5.

Vézina, Raymond (1977), «L'art documentaire au service des sciences humaines : le cas du comté de Charlevoix au Québec», *Cahiers de géographie de Québec*, vol 21, no 53-54, p. 293-308.